

ONTARIO,
 COMTÉ D'ESSEX, } Je, soussigné, John McIntosh, de la ville de Windsor, dans le comté
 savoir : } d'Essex, marchand, déclare solennellement :

1° Que j'étais à bord du *Prince Alfred* le vingt-septième jour de juillet dernier, et ai été témoin de la saisie du remorqueur *Relief* par le dit steamer *Prince Alfred* sur le lac Huron, le dit jour.

2° Je suis parfaitement convaincu, d'après des observations que j'ai faites alors, que le dit remorqueur *Relief* était entièrement dans les eaux canadiennes au moment de la dite saisie.

Et je fais cette déclaration solennelle consciencieusement, la croyant vraie, et en vertu de l'acte édicté dans la trente-septième année du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte à l'effet de supprimer les serments volontaires et extra-judiciaires."

Déclaration faite devant moi, en la ville de }
 Windsor, dans le comté d'Essex, ce 20me }
 jour d'octobre A.D. 1879.

JOHN McINTOSH.

JEREMIAH O'CONNOR, commissaire.

Le marquis de Lorne à sir M. E. Hicks-Beach.

OTTAWA, 15 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, pour votre information, copie d'une dépêche et de son contenu que j'ai reçus du ministre de Sa Majesté à Washington, au sujet de la saisie par le remorqueur canadien *Prince Alfred* du remorqueur américain *Relief* pour infraction aux lois fiscales du Canada. J'envoie aussi copie en double d'un rapport du comité du Conseil Privé que j'ai transmis à sir E. Thornton, en réponse aux représentations des autorités des États-Unis.

J'ai, etc.,

LORNE.

Au très honorable
 Sir M. E. HICKS-BEACH, etc.

Sir E. Thornton au marquis de Lorne.

N° 7.

WASHINGTON, 5 février 1880.

MILORD,—Relativement à ma dépêche n° 50 du 3 octobre dernier, j'ai l'honneur de vous inclure sous ce pli copie d'une note et de son contenu que j'ai reçus de M. Evarts au sujet des systèmes suivis à l'égard des naufrages sur les grands lacs, et du désir du gouvernement américain de mettre en pratique le principe de la réciprocité dans les secours à porter aux bâtiments en détresse dans les limites respectives des États-Unis et du Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 De Votre Excellence, le très humble
 et obéissant serviteur,

EDWARD THORNTON.

A Son Excellence
 le MARQUIS DE LORNE, C.C., etc.